



ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

TRANSPORT SCOLAIRE À PARTIR DU COLLÈGE

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE **16 JUIN 2026**



Par internet sur le site :
www.sylvia.sddv.fr

À l'agence commerciale
Sylvia, à la gare SNCF de
Saint-Dié-Des-Vosges

*Les inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes à partir
du 16 juin 2026.*

*Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves scolarisés
(y compris pour les élèves déjà inscrits les années
précédentes).*

*Pour les ayants-droits :
plus tôt l'inscription est faite,
moins cher est l'abonnement*

Inscription validée avant le 14 juillet 2026

94 €

Inscription validée entre le 14 juillet et le 15 août 2026

104 €

Inscription validée à partir du 16 août 2026

114 €



Comment inscrire ou réinscrire son (ses) enfant(s) ?

Faire l'inscription en ligne sur le site internet www.sylvia.sddv.fr sur la page « Boutique en ligne ».

La création d'un compte est **obligatoire**, se rendre dans la rubrique « Boutique en ligne », puis créer votre **compte mobilité**. Un mail pour finaliser la création de votre compte vous sera envoyé.

Si vous possédez déjà une **carte scolaire Syllabe**, il est important de ne pas refaire une nouvelle demande de carte, auquel cas votre demande sera refusée.

Vous avez déjà une carte scolaire Syllabe ?

1/ Munissez-vous du numéro de votre **carte scolaire Syllabe**.



2/ Allez sur boutique en ligne et créez **votre compte mobilité**.

3/ Allez sur mes démarches et remplissez le formulaire « **Renouvellement d'inscription au transport scolaire Collège / Lycée** ».

Vous n'avez pas encore de carte scolaire Syllabe ?

1/ Munissez-vous d'une photo, d'une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille, etc.) et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

2/ Allez sur boutique en ligne et créez **votre compte mobilité**.

3/ Allez sur mes démarches et remplissez un formulaire « **Inscription au transport scolaire Collège / Lycée** ».

Renseignez les informations demandées et suivez les étapes.

Une fois votre demande envoyée, vous recevrez un e-mail de confirmation.

Attention, c'est la date de réception de cet e-mail qui fera foi pour définir le tarif à payer, même si votre demande est refusée pour dossier incomplet ou erroné.

Une fois votre demande validée, vous recevrez un mail avec un lien vers la boutique en ligne pour recharger le Pass scolaire annuel 2026/2027 sur votre carte.

Vous pouvez également vous rendre à l'agence commerciale Syllava pour effectuer le règlement.

Dès paiement, vous recevrez votre carte ou la preuve de réinscription (par courrier ou directement à l'agence commerciale Syllava, selon le mode choisi lors de l'inscription).

Si l'élève est en garde alternée et a besoin de 2 transports, chaque parent doit faire la demande. Un seul paiement sera demandé.

Si vous avez plusieurs enfants, vous devez associer autant de profil que d'enfant à votre compte mobilité. Pour se faire se rendre dans la rubrique « Mon Dossier » puis associer un dossier existant.



Ma carte de transport scolaire

Deux moyens de paiement : sur la boutique en ligne ou à l'agence commerciale Syllava.

Si vous possédez une carte mais que vous devez changer de ligne, rendez-vous à l'agence commerciale Syllava avec votre ancienne carte pour faire un changement de ligne (duplicata gratuit).

En cas de perte ou de vol de la carte, un duplicata payant (5 euros) est à faire à l'agence commerciale Syllava.

Retrouvez ici toutes les informations : www.sylvia.sddv.fr



Suivez-nous !

**Sylvia - Transport
Saint-Dié Agglomération**



Sylvia

Transport
Saint-Dié
Agglomération

Agence Syllava

Gare SNCF - 88100 Saint-Dié-des-Vosges

Ouverture (sauf jours fériés) :

Lun-Ven : 08h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Sam : 10h00 - 12h00

0 800 880 676 Service & appel gratuits

Lun-Ven : 08h00-18h00
Sam : 10h00 - 12h00

